



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 02 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois et le deux mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie.

Était excusés : Mme AYÇAGUER Elorri.

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme CASIRIAIN Elena.

Date convocation : 28/04/2023

Date d'affichage : 28/04/2023

DECISION N° 5 : ACQUISITION D'UN GARAGE PAR LA COMMUNE

(Nomenclature 3.1)

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait judicieux d'acquérir le garage situé au 100 Ezkerparetako Bidea à Ossès.

Ce bien, d'une superficie de 142 m² avec son terrain, est cadastré section B n°757, et appartient à Monsieur Marcel BERT qui a proposé à la Commune de l'acquérir.

Une rencontre avec le vendeur a permis de déterminer le prix de vente qui serait de 30 000 euros, ce qui semble cohérent avec les valeurs actuelles du marché.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE l'acquisition du garage, cadastré section B n°757 d'une superficie de 142 m², auprès de Monsieur Marcel BERT au prix de 30 000 euros.

CHARGE le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 02 Mai 2023

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 11/05/2023

Et après transmission en sous-préfecture le 11/05/2023